

Le 30 septembre 2009

Communiqué de presse

de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF

La jeunesse mérite mieux qu'un RSA jeune

Le Président de la République vient d'annoncer l'extension du RSA aux jeunes de moins de 25 ans, sous certaines conditions.

Ce dispositif de soutien à l'insertion et à l'emploi doit s'adresser à toutes les personnes se trouvant dans la même situation sociale, sans discrimination aucune. Telle est la position de l'ADF depuis la mise en place du RSA, voulue par le gouvernement et mis en œuvre par les départements.

Claudie LEBRETON, président de l'ADF, s'étonne qu'une fois de plus, le gouvernement n'ait pas jugé utile de consulter les départements avant une annonce d'une telle importance. Les départements sont pilotes dans la mise en œuvre du RSA, faut-il encore le rappeler. Ce sont eux qui prennent les décisions d'attribution comme l'ensemble des mesures d'accompagnement.

Quand au financement de cette extension, il reste très flou. « *En 2010, ces différentes mesures en faveur de la jeunesse seront financées dans le cadre du projet de loi de finances et de financement de la sécurité sociale* », nous indique-t-on. (...) *Pour les années suivantes, la réflexion s'engage sur des mesures de financement pérennes* » (*).

Les départements ont déjà été beaucoup sollicités pour le financement des prestations sociales : le RMI d'hier, mal compensé par l'Etat (2 milliards d'euros en moins), l'APA, financée à 70 % par les départements (1,2 milliards d'euros en moins), et la PCH ? Aussi s'interrogent-ils sur les conditions de financement de cette nouvelle mesure.

Le Président de l'ADF déplore que l'ouverture des droits RSA aux jeunes se cantonne de fait dans un périmètre restreint, puisqu'il ne concerne que les jeunes de 25 ans ayant travaillé plus de deux ans dans une période de trois ans. Rien n'est dit sur tous les autres jeunes, travailleurs précaires, chômeurs, étudiants sans bourse. Le risque est grand par ailleurs de voir se créer des trappes à pauvreté en faisant des jeunes relevant du RSA une main d'œuvre sous payée.

Je pense que les jeunes attendent autre chose du Président de la République : une formation adaptée et choisie, un vrai métier, correctement rémunéré, des conditions de vie décentes leur permettant de croire en un avenir plus radieux pour eux et leurs familles.

Les jeunes doivent pouvoir construire un projet de vie et avoir accès à de véritables emplois. Cela nécessite des politiques publiques ambitieuses et efficaces. Localement, les départements développent de telles politiques, dans le domaine de l'enseignement, de la santé, des parcours

universitaires, des logements, des transports, etc.

Retrouver sur www.departement.org ce communiqué de presse.

Contact presse :

Nadia SALEM

Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.01

Nadia.salem@departement.org

(*) Dossier de presse de la Présidence de la République – Agir pour la jeunesse – 29 septembre 2009.